

# Guide d'installation Coins Boston de Maibec®

Assurez-vous de lire ce guide en entier afin de bien comprendre les exigences et les étapes à suivre pour une installation conforme. Pour assistance, contactez le service technique de Maibec au 1 800 363-1930 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (heure de l'Est).

**IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.**

**Les coins extérieurs et intérieurs Boston de bardeau de cèdre blanc de l'Est teint peuvent être posés uniquement sur les surfaces murales extérieures.**

*Les mesures dans ce document sont en pouces.*

## 1. ENTREPOSAGE

- Conservez le revêtement dans un endroit non-chauffé, sec et aéré.
- Laissez les boîtes de coins Boston sur une palette. Le revêtement ne doit pas reposer directement sur le sol.
- À la fin de chaque journée, couvrez le revêtement non utilisé.

## 2. DESCRIPTION

- **Les coins Boston, qu'ils soient extérieurs ou intérieurs, sont constitués de deux bardeaux Maibec liés par un ruban de vinyle renforcé.**
- Les coins extérieurs et intérieurs Boston sont vendus en boîtes de 24 coins couvrant 10 pi linéaires à un pureau de 5". **Chaque boîte contient 1 COIN DE DÉMARRAGE pour le premier rang. Le coin extérieur de démarrage est identifié par une encoche en V sur le côté supérieur et un ruban vert à sa base. Quant au coin de démarrage intérieur, il comprend uniquement un ruban vert à sa base.**
- Chaque boîte renferme une quantité égale de coins de bardeaux étroits (3 1/2" à 5") et de coins de bardeaux larges (6" à 8"). Alternier les différentes largeurs de bardeaux sur chaque rang afin de ne pas aligner les joints des rangs consécutifs.
- **Le pureau est de 5"** mais il peut varier de 1/8" à 1/4" selon la hauteur du mur et le positionnement des fenêtres.
- Si vous coupez un coin Boston, vous devez appliquer de la **teinture de retouche** sur les sections de coupe.

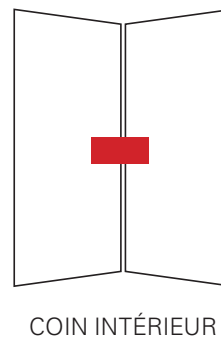
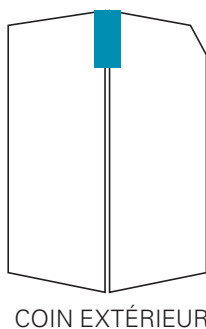
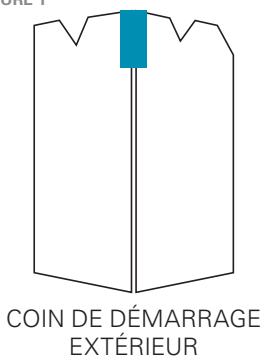
### COIN EXTÉRIEUR

- Le côté supérieur d'un des bardeaux est entaillé. IL S'AGIT DU COIN DE CHEVAUCHEMENT.
- Le coin extérieur est réversible.

### COIN INTÉRIEUR

- Le coin intérieur **N'EST PAS** entaillé. Les deux bardeaux constituant le coin peuvent servir de bardeau de chevauchement.

FIGURE 1

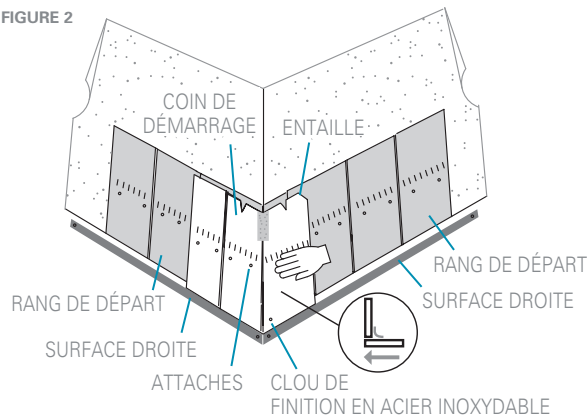


### 3. INSTALLATION DU COIN EXTÉRIEUR

#### LE RANG DE DÉPART

1. Placer le COIN DE DÉMARRAGE sur le rang de départ.
2. Aligner le coin avec une surface droite (ex. : latte de bois).
3. Fixer le bardeau SANS ENTAILLE du coin en premier. La rive du bardeau doit demeurer alignée.
4. Fixer ensuite le bardeau AVEC ENTAILLE du coin en chevauchant le premier bardeau.
5. Enfoncer un clou de finition dans le côté inférieur du bardeau.

FIGURE 2

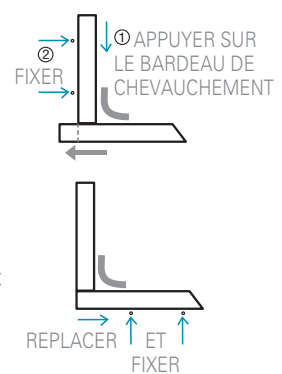


#### ASTUCE

**Étape 1** - Placer le bardeau de chevauchement du coin afin qu'il dépasse légèrement l'angle du mur. Ensuite, appuyer le bardeau opposé du coin sur le bardeau de chevauchement et le fixer en place.

**Étape 2** - Replacer le bardeau de chevauchement correctement (aligné sur l'angle du mur) et le fixer.

FIGURE 3



#### LES RANGS SUIVANTS

1. Choisir un coin de la bonne largeur afin de ne pas aligner les joints avec ceux du rang précédent.
2. Répéter ensuite les étapes 2 à 5 décrites dans l'installation du rang de départ.

FIGURE 4

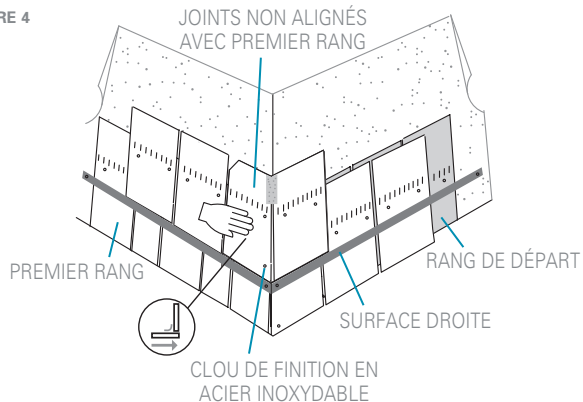
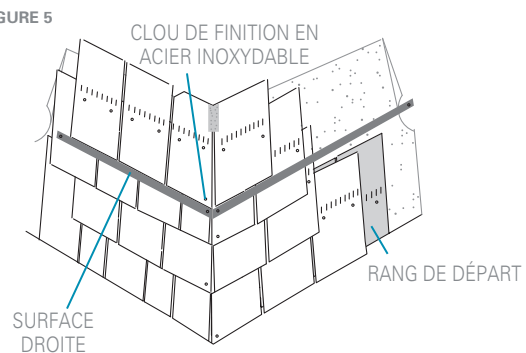


FIGURE 5

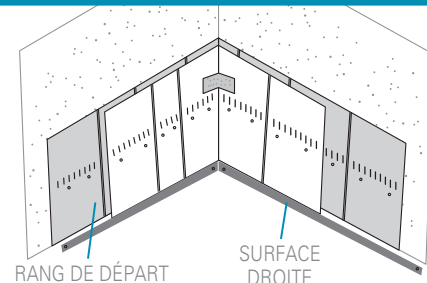


**IMPORTANT : Le coin extérieur est réversible. Toujours utiliser le bardeau AVEC ENTAILLE comme bardeau de chevauchement.**

### 4. INSTALLATION DU COIN INTÉRIEUR

1. Placer le COIN DE DÉMARRAGE sur le rang de départ.
2. Chevaucher les bardeaux tel que désiré et fixer.
3. Pour les rangs suivants, superposer les coins les uns sur les autres de façon à couvrir l'angle, en alternant le sens de chevauchement des arêtes d'un rang à l'autre. Fixer.
4. Chevaucher les bardeaux à l'opposé du rang précédent et fixer.

FIGURE 6



**IMPORTANT: LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.**